

- UTILITÉ SOCIALE, JUSTICE, EFFICACITÉ -

UNE AMBITION POUR LES ENTREPRISES MUTUALISTES

Moment toujours important pour les mutuelles avec notamment le vote d'une résolution qui donne le rythme pour les trois années à venir, le congrès de la Mutualité Française a été marqué, pour sa 41^e édition, par trois annonces importantes répondant aux propositions formulées.

D'une part, la nécessité de poursuivre la généralisation de la complémentaire santé.

La Mutualité Française restera vigilante à ce que cela n'aboutisse pas à segmenter les populations.

D'autre part, la reconnaissance d'un rôle pour les mutuelles dans l'organisation et la régulation du système de santé.

Et enfin, le soutien gouvernemental à la réforme du Code de la Mutualité. Ce "congrès de la maturité" a aussi fait la part belle à la proximité et à l'innovation, avec un discours renouvelé, des intervenants de qualité, ainsi qu'un équilibre trouvé entre les débats de fond, l'interpellation des pouvoirs publics et l'écho extérieur.

UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ POUR TOUS LES RETRAITÉS EN 2017...

Pour la deuxième fois de son mandat, le chef de l'État a répondu à l'invitation de Thierry Baudet en venant s'exprimer devant les 2 000 congressistes réunis à Nantes. « La Mutualité est un exemple aujourd'hui dans la République, a-t-il notamment déclaré. Elle nous incite à rester solidaires, à nous soumettre tous à des règles communes, à n'écarter personne, à penser que nous appartenons à un même pays, à susciter un esprit citoyen, à nous rappeler que tout ne doit pas venir de l'État et à agir collectivement ».

Alors qu'en l'accueillant, Thierry Baudet avait alerté sur la situation des populations les plus fragilisées – les chômeurs, les jeunes, les retraités –, exclues de la généralisation de la complémentaire santé aux salariés du privé, François Hollande a réaffirmé sa volonté de généraliser le tiers payant en 2018, et dès le 1^{er} juillet 2015 pour les plus démunis. Il a également annoncé la généralisation de la complémentaire santé aux futurs retraités qui sera, a-t-il précisé, « effective au 1^{er} janvier 2017 ».

Pour cette édition 2015, w, le président de la Mutualité Française, a accueilli 2 000 mutualistes, les décideurs de la santé – politiques, institutionnels, professionnels de santé, leaders d'opinion – et les plus hautes autorités de l'État « venues répondre à notre interpellation et reconnaître notre place pour réguler le système de soins », comme il l'a souligné.

LES PISTES DU CHANGEMENT

Pour nourrir les débats, trois tables rondes ont été proposées afin d'aborder les pistes du changement. Celle consacrée à l'évolution du système de santé aura incontestablement marqué par la qualité du dialogue ouvert entre les intervenants mutualistes, d'une part, les représentants de l'assurance maladie obligatoire et des médecins libéraux, d'autre part. Ce dont Thierry Baudet s'est félicité : « J'ai noté une décrispation quant à la teneur de nos discussions », a-t-il souligné dans son discours de clôture. Cela valorise notre rôle central, notre responsabilité, notre crédibilité et la solidité de nos réponses. »

DES DISPOSITIFS INTERACTIFS

À ces tables rondes sont venus s'ajouter sept forums de discussion et autant d'ateliers de travail en petits groupes d'une dizaine de personnes sur des thèmes variés. Ces "ruches" étaient une nouveauté : elles ont permis aux congressistes de déposer leur miel ou de butiner celui des autres...

Ce congrès aura également été dynamique et connecté. Grâce à des dispositifs interactifs, chaque participant a pu se manifester et contribuer à nourrir les débats via une application téléchargée sur son smartphone.

Une ultime séance plénière, samedi matin, aura permis une restitution de ces travaux et d'en souligner l'atmosphère tant studieuse que chaleureuse. Les rapporteurs des "ruches" ont profité de cette restitution pour noter combien cet exercice démocratique a été un catalyseur pour des échanges et une écoute permettant de s'entendre et de construire pour demain.

LA REFONTE DU CODE DE LA MUTUALITÉ DÈS 2016

La ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, Marisol Touraine, a annoncé, en ouverture de ce congrès, un texte relatif à la refonte du Code de la Mutualité en 2016. Cette initiative répond à une demande de la Mutualité Française qui a engagé depuis plusieurs mois des travaux sur la rénovation du droit mutualiste afin de doter le mouvement d'un environnement juridique adapté aux enjeux et à ses ambitions. Comme l'a rappelé Thierry Baudet, « cette réforme devra également permettre de faire évoluer notre gouvernance ».

DISCOURS COMPLET

QUATRE CHANTIERS DE RÉFLEXION

Symbole de ce congrès, la résolution adoptée fixe une véritable feuille de route à la Mutualité Française pour les trois prochaines années.

« Nous n'attendons pas tout des pouvoirs publics, a encore indiqué Thierry Baudet en clôture du congrès. À nous désormais de mettre notre mouvement en capacité de répondre aux ambitions que nous nous sommes fixées, c'est-à-dire prolonger, amplifier et accélérer sa transformation. » Dans cette optique, il a mis en place quatre chantiers de réflexion : des missions définies plus précisément pour la Fédération nationale, une réflexion sur le rôle des unions régionales en matière de prévention, la pérennité économique et la bonne gestion des activités du Livre III, les nouvelles relations conventionnelles avec les professionnels de santé.